



Charleville-Mézières, le 21 juin 2021

Monsieur **Mickaël ADAMKIEWICZ**,
Secrétaire Académique - A&I UNSA Reims

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims
Chancelier des Universités
1 rue Navier
51082 REIMS Cédex

Madame Isabelle AVIGLIANO,
Cheffe de bureau des relations sociales et de
l'accompagnement des personnels (BRSAP)

Objet : Revalorisation des métiers de l'administration

- Courrier du 20/01/20 de M Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à M Jean-Marc Bœuf, secrétaire général du syndicat A&I UNSA
- Courrier du 28/05/21 de M Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à M Jean-Marc Bœuf, secrétaire général du syndicat A&I UNSA
- Circulaire DGRH-C N°2021-003 du 11/06/21 revalorisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au bénéfice des corps de la filière administrative

Monsieur le Recteur,

Le syndicat de l'administration et de l'intendance, A et I UNSA est mobilisé depuis de nombreuses années sur de nouvelles perspectives d'évolution des métiers de l'administration. Nous avons reçu en janvier 2020 une lettre d'intention du ministre (en annexe n°1) afin d'ouvrir un vrai chantier pour la filière administrative. Depuis, de nombreuses réunions en bilatérale avec la centrale mais aussi en multilatérale ont permis d'obtenir de réelles mesures de revalorisation pour les personnels que nous représentons.

Dans le cadre du Grenelle de l'Éducation, le ministère a arrêté un projet de plan pluriannuel de revalorisation de la filière administrative afin de répondre sur plusieurs sujets relatifs aux métiers et aux compétences, à l'organisation administrative, à l'accompagnement des parcours professionnels, à la formation initiale et continue, à la requalification des emplois et au repyramidage de la filière.

Les personnels administratifs sont en attente de ces déclinaisons dans les académies afin de pouvoir être reconnus au mieux dans leur engagement quotidien notamment par une amélioration substantielle de leur régime indemnitaire et la transformation de postes d'adjoint administratif en secrétaire. La transformation de postes de secrétaire administratif en attaché nécessite un accord interministériel mais fait partie également des enjeux notamment pour les adjoints gestionnaires. La révision de la cartographie des emplois est aussi un levier qu'il convient d'utiliser dans ce plan de revalorisation des métiers administratifs.

Les nouveaux *minimas ou planchers* de l'IFSE (circulaire du 11/06/21 DGRH-C N°2021-003) ont été indiqués aux académies ainsi que les volumes de postes requalifiables (C vers B) par les services de la DGRH. L'abattement de l'IFSE pour les personnels logés est limité à 15% maximum.

Aussi, **la section A&I UNSA** vous demande d'engager sans délai un groupe de travail afin de pouvoir avant l'été présenter lors d'un comité technique académie la déclinaison des évolutions pour cette filière. En notre qualité de syndicat majoritaire fortement investi dans ce chantier, nous ne manquerons pas d'accompagner et de suivre cette réforme nécessaire et indispensable pour nos collègues dans notre académie. Nous souhaitons conserver notre rôle actif et majeur dans cette démarche afin que la filière administrative retrouve son attractivité.

Les représentant·e·s élu·e·s du personnel du syndicat Administration et Intendance de l'UNSA section académique de Reims vous prient de croire, Monsieur le Recteur, à notre indéfectible attachement aux valeurs du service public de l'Éducation nationale.

Le Secrétaire Académique,
A&I UNSA académie de Reims

Mickaël ADAMKIEWICZ



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Le Ministre

Paris, le 20 JAN. 2020

Monsieur le Secrétaire général,

Le service public d'éducation est porté par un collectif d'un million de personnes qui, chacun dans ses fonctions, est indispensable au progrès de nos élèves. A ce titre, les personnels administratifs exercent des missions essentielles qu'il s'agit de consolider.

C'est pourquoi, au cours de l'année 2020, avec votre organisation, je vous propose de mener un programme de travail spécifique qui s'inscrira dans l'agenda social ministériel déjà annoncé en comité technique ministériel, afin de mettre en perspective les évolutions à venir pour les personnels de la filière administrative.

Les enquêtes que vous avez récemment menées auprès des personnels que vous représentez, doivent nous permettre de partager un diagnostic des attentes majoritairement exprimées par la profession.

L'évolution de la filière administrative doit donc structurer nos discussions à venir.

Dans le cadre de la réforme territoriale, de nouvelles perspectives d'évolution s'ouvrent pour les personnels administratifs, ADJAENES, SAENES, AAE, quel que soit leur lieu d'exercice, administration centrale, services académiques, établissements scolaires.

A ce titre, je souhaite vous proposer d'inscrire au programme de travail le déploiement de la gestion des ressources humaines de proximité. Il me semble en effet essentiel de partager avec votre organisation constats et analyses sur la mobilisation et la professionnalisation des personnels de la filière administrative dans cette ambition au service de tous les agents du ministère.

La réforme territoriale doit conduire à un renforcement de l'accompagnement des cadres en termes de formation continue. Je souhaite que les travaux de l'agenda social débouchent sur de réelles évolutions, tant dans les contenus que dans l'approche plus transversale de la formation des cadres de notre système éducatif.

.../...

Monsieur Jean-Marc BÉUF
Secrétaire général d'A&I UNSA
Tour ESSOR
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

Le programme de travail pourrait donc se décliner autour des thèmes suivants :

- l'attractivité des métiers de la filière administrative,
- l'actualisation du répertoire des métiers de l'éducation nationale,
- un partage sur les missions présentes et futures des membres des corps de la filière administrative,
- les perspectives qui peuvent en découler en matière de requalification,
- une revalorisation des différents régimes indemnitaires, notamment la convergence du RIFSEEP dans les académies et entre les académies,
- le renforcement du dispositif de formation continue.

En particulier, la manière dont on garantit la place de l'adjoint gestionnaire et de l'équipe d'administration en établissement invite à travailler sur des évolutions quant à leur rôle au sein de l'établissement scolaire.

La situation des personnels administratifs en EPLE pourrait donc faire l'objet d'un volet de ce programme de travail qui se déclinerait selon les axes suivants :

- l'évolution du rôle de l'équipe d'administration de l'EPLE animée par l'adjoint gestionnaire, ADJAENES, SAENES, AAE en relation avec les évolutions pédagogiques (conséquences organisationnelles et indemnitaires),
- l'animation du réseau des adjoints gestionnaires en académie (état des lieux, partage du diagnostic et perspectives d'évolution),
- l'attractivité de la fonction d'adjoint gestionnaire,
- les relations avec les collectivités territoriales (un retour d'expériences sur l'existant est à réaliser),
- la question de l'appellation d'adjoint gestionnaire.

La prévention des risques professionnels et notamment des risques psychosociaux pourrait constituer un autre thème de ce programme de travail, en particulier dans la perspective d'accompagner l'encadrement intermédiaire à l'occasion des réorganisations qui se font jour.

Par ailleurs, s'agissant des conséquences de la mise en place du nouveau système universel de retraites pour les personnels administratifs, comme vous le savez, la discussion aura lieu au niveau interministériel. Pour autant, je reste attentif à la situation de ces personnels au regard de la réforme des retraites, et vous confirme que dans les prochains mois, un point sera fait pour examiner les conséquences de cette réforme pour ce qui concerne ces personnels au sein du ministère, en lien avec l'interministériel.

En ce qui concerne la méthode de travail, le calendrier, je propose qu'ils fassent l'objet à très brève échéance d'une réunion avec la direction générale des ressources humaines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Michel BLANQUER